

Dossier



INSTALLATION DE L'ÉQUIPE 2016-2017

Vendredi 18 novembre 2016

Hémicycle du Palais de la Source

Le Département aux côtés des Réunionnais

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Il faut avant tout féliciter les conseillers départementaux jeunes pour leur investissement au sein de notre Institution. Leur engagement se mesure non seulement auprès de cette instance mais également auprès de l'ensemble de leurs camarades car ils sont de véritables ambassadeurs de la citoyenneté.

Il est aussi essentiel de féliciter la Présidente sortante, Jade TONG YETTE, qui a très bien représenté notre instance et a défendu ses projets avec beaucoup de volonté et de conviction, sans oublier l'engagement de son équipe qui a porté de nombreux projets traduisant la capacité des jeunes à être à l'écoute des autres.

L'exercice de ces responsabilités n'est pas chose aisée mais il est nécessaire de souligner l'intérêt des jeunes pour la chose publique, leur volonté de s'impliquer fortement dans la vie démocratique et de construire la société de demain !

La réussite éducative et l'apprentissage de la citoyenneté sont des priorités pour le Conseil Départemental. Une politique volontariste en faveur de tous les jeunes, de l'école primaire aux études supérieures, et qui dépasse le simple cadre de nos compétences obligatoires, est menée. Ces actions portent sur l'illettrisme, sur l'accompagnement des étudiants, ainsi que les jeunes en situation d'exclusion, sur la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges, l'encouragement des initiatives favorisant le développement du capital humain comme la promotion du sport, les voyages pédagogiques et linguistiques, l'accès à la culture à travers les collèges en musique, les offres culturelles de la Bibliothèque Départementale ou encore les divers concours organisés au sein des collèges sans oublier une politique active de prévention et d'éducation à la santé comme les drogues, les journées préventives avec la sécurité routière, les actions de prévention des comportements sexuels à risque et des grossesses précoces...

A noter que cette année, nous avons décidé d'élargir les candidatures et de donner la possibilité aux élèves de 5^e de se présenter ; ce choix permet de donner la parole à des collégiens dès leur plus jeune âge, de les intéresser et de les responsabiliser à l'action publique.

Pour cette élection, l'ensemble des collèges de l'île participe au CDJ avec l'annonce de 13 candidatures.

Nous comptons sur leur dynamisme et leur créativité pour mettre en place des actions dans les collèges favorisant des valeurs civiques telles que le respect et l'ouverture sur les autres, la préservation de l'environnement ou la solidarité entre tous, jeunes ou moins jeunes.

Le Conseil Départemental des Jeunes est un outil d'expression formidable donnant l'opportunité de faire parler le cœur et d'affiner le regard sur notre société, et enfin d'aiguiser les responsabilités politiques au sens noble du terme.

Je souhaite à la nouvelle assemblée une année riche, épanouissante et formatrice !



Qu'est ce que le Conseil départemental des jeunes

Page 6

Les objectifs et fonctionnement

Page 7

Les actions menées par les élus sortant (2015-2016)

Page 11

Candidature à la présidence

Page 28





QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

POURQUOI ?

- Donner la parole aux jeunes ;
- Devenir des citoyens responsables de son avenir ;
- Prendre part et participer à la vie de la cité et de son collègue ;

QUI ?

- 81 collèges du département inscrits au Conseil Départemental des Jeunes pour l'année 2016-2017 ;
- Trois représentants par collègue :
 - ✚ Un suppléant, délégué de 4^e (nommé d'office titulaire l'année suivante) ;
 - ✚ 1 suppléant, délégué de 5^e ;
 - ✚ Un titulaire élève de 3^e, reconduit dans ses fonctions.

OÙ ?

Dans les 4 arrondissements de chaque secteur de l'île :

- Le Sud (Saint-Pierre) ;
- L'Ouest (Saint-Paul) ;

- Le Nord (Saint-Denis) ;
- L'Est (Saint-Benoît).

COMMENT ?

- Par des réunions de commissions pour mettre en place les projets ;
- Deux assemblées plénières pour :
 - ✚ élire le Président et les deux Vice-présidents du Conseil Départemental des Jeunes ;
 - ✚ établir le bilan des actions réalisées par les commissions.

AVEC QUI ?

L'équipe administrative du Conseil Départemental des Jeunes pour l'encadrement des commissions et le suivi des dossiers.

L'éducation nationale (les principaux, professeurs, conseillers principaux d'éducation) pour soutenir le Conseiller Départemental Jeune dans sa mission.



LES OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT

EXPOSÉ DES MOTIFS (ANNÉE 2016-2017)

- Créer un espace de dialogue, de consultation de la jeune population réunionnaise (les citoyens de demain) ;
- Améliorer l'image des jeunes en montrant leurs capacités à prendre des décisions et par là, changer leur statut ;
- Faire découvrir par les jeunes des institutions qui régissent leur vie ;
- Développer l'éducation civique ;
- Faire connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion locale.

OBJECTIFS

- Parole aux jeunes : mieux prendre en compte la place et le rôle des jeunes dans la cité ;
- Instaurer un lieu de dialogue et d'échange entre les jeunes et les élus.

LES JEUNES

- Avoir accès à la parole, donner son avis, se sentir écouté ;
- S'initier à la démocratie (le budget, le vote...) ;
- Devenir des citoyens responsables de leur avenir.

ATTENTION

Il ne s'agit, ni d'imiter les grands, ni de jouer à « faire semblant », ni d'être un Conseil Départemental en miniature mais de faire en sorte qu'il y ait des répercussions mesurables, des réalisations concrètes. Ce Conseil Départemental aura sa vie propre.

7

Conseil
départemental
des jeunes

LES OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT



LES ÉLUS

- Prendre part à la vie de la cité ;
- Mieux appréhender les attentes des jeunes ;
- Observer les difficultés, leur mode d'adaptation à leur environnement ;
- Établir un partenariat avec les jeunes élus.

COMPOSITION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves de 5^e, 4^e et 3^e fréquentant les établissements publics et privés du département.

ÉLIGIBILITÉ

- Sont éligibles les délégués de classe de 5^e, 4^e et de 3^e ;
- Une extension à d'autres élèves motivés est possible s'il n'y a pas de volontaires chez les délégués.

L'ÉLU AU SEIN DU CDJ

Il peut ou pas être membre du Conseil d'Administration de son collège.



LA PARTICIPATION

La participation de chacun des collèges se fera en accord avec son Conseil d'Administration.

LA DURÉE DU MANDAT

Elle est d'un an pour les titulaires. Renouvellement d'office pour les suppléants qui deviennent titulaires.

Les collèges publics et privés élisent chacun deux Conseillers départementaux jeunes (1 titulaire et 2 suppléants).

FONCTIONNEMENT

- Deux Assemblées Plénières par an (année scolaire).

La première aura lieu au 1^{er} trimestre de l'année scolaire (novembre) avec l'élection du Président.

La deuxième aura lieu en juin ou juillet avec :

- ✚ Compte rendu des travaux des commissions ;
- ✚ Bilan des actions exécutées (réussites ou échecs)...

- Des réunions de commission ont lieu régulièrement dans les quatre arrondissements de l'île (Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Benoît, Saint-Denis) ; toutes les réunions auront lieu, de préférence, le mercredi après-midi.

- Tous les jeunes élus doivent obligatoirement être assurés : scolaire et extra-scolaire.
- Un président, un vice-président et un secrétaire de séance sont nommés par les jeunes au sein des commissions.
- Les domaines d'intervention sont choisis par les jeunes au sein de chaque commission d'arrondissement dans la limite des compétences du Conseil Départemental.
- Un projet commun peut toutefois les réunir en cours d'année.
- Les jeunes doivent travailler sur la gestion d'un budget : prévoir, arbitrer, exécuter, rendre des comptes...
- Les décisions arrêtées par l'Assemblée Plénière sont concrétisées par les jeunes eux-mêmes, et validées par la Commission Permanente du Conseil Départemental.
- Tout le suivi administratif est assuré par la Direction de l'Éducation « Service Conseil Départemental des Jeunes ».

ORGANISATION ET ANIMATION

- Appui de l'Éducation Nationale : le Principal du collège ou son représentant est la courroie de transmission entre le Conseil Départemental, le collège et le jeune et l'aide dans sa mission au sein de l'établissement.

LES OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT



- Appui du Rectorat qui met ses services à la disposition du Conseiller Départemental Jeune pour toute demande de renseignements et travaux éventuels.
- Appui du service administratif du Conseil Départemental : la responsable travaille dans chaque commission d'arrondissement apporte son expérience professionnelle, l'initiation à la prise de parole en public, guide le choix des jeunes, assure l'encadrement des commissions et le suivi des dossiers. Ce service assure également l'envoi des documents, convocations, comptes-rendus de toutes les réunions...

Le Conseil Départemental des Jeunes assure la diffusion d'un document relatant les réunions, les assemblées, les actions et de ses réalisations.

BUDGET

Un budget est mis à la disposition du Conseil Départemental des Jeunes, afin qu'il puisse engager des actions et couvrir ses dépenses de fonctionnement.

BILAN DE LA MANDATURE

Les nouveaux élus siègent pour la première fois le 18 novembre 2016.

LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

3 MARS 2016

Tous ensemble contre les drogues



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

27 AVRIL 2016

Journée de protection contre les animaux maltraités



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

25 MAI 2016

USEP - UNSS « y met ensemble » - Sensibilisation sur l'alimentation et information sur l'obésité et le diabète



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

1^{ER} JUIN 2016

Sensibilisation à la sécurité routière - Faire prendre conscience aux jeunes et aux adultes des effets néfastes de l'alcool



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

1^{ER} JUIN 2016

Rencontre avec le photographe REZA - Tournage d'un film sur le Futur avec la participation des CDJ



15
Conseil
départemental
des jeunes

LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

8 JUIN 2016

Journée intergénérationnelle avec les personnes âgées à l'HEPAD de Saint-Louis



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

10 JUIN 2016

Action de prévention sur le terrain avec les forces de l'ordre



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

15 JUIN 2016

Journée de partage avec les sans abris à la
Fondation Abbé Pierre à Saint-Denis



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

21 JUIN 2016

Concours de slam et de danses urbaines -
Participation des collégiens au concours et
découverte de talent



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

29 JUIN 2016

Après-midi avec les enfants hospitalisés
à Saint-Paul - Activités ludiques



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

1^{ER} JUILLET 2016

Journée de sensibilisation sur les déchets à la
plage de l'Hermitage



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

22 AU 24 SEPTEMBRE 2016

Symposium réseau interreligieux de l'indianocéanie



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

9 OCTOBRE 2016

Challenge des séniors à Petite Ile – Journée conviviale et sportive



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

27 AU 31 OCTOBRE 2016

Participation au 11^e Congrès de l'ANACEJ à Strasbourg



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

7 NOVEMBRE 2016

Tournage au Cap Homard à Saint-Gilles pour le spot de sensibilisation à la sécurité routière.

Le spot est en cours de réalisation et sera vu dès la rentrée de janvier.



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

7 NOVEMBRE 2016, EN SOIRÉE

Diner de la Présidente du CDJ avec le délégué interministériel de la Sécurité Routière, en présence de la Sous-Préfète à Saint-Denis.



LES ACTIONS MENÉES

2015-2016

8 NOVEMBRE 2016

Conférence de presse sur les violences faites aux femmes au Commissariat du Chaudron (en amont des États généraux prévus les 25 et 26 novembre).



27

Conseil
départemental
des jeunes

CANDIDATURE

À LA PRÉSIDENTENCE

Vendredi 18 novembre 2016

CANDIDAT	COLLÈGE
BANDASAK Enzo	Hégésippe Hoarau
BEAUPAGE Maëll	Paul Hermann
BRETON Alexandre	Montgaillard
BREZE-PAUSE Rachel	Les Mascareignes
DAMOUR Lisa	Hubert Delisle
DE MAN Sévly	Saint Charles
FIROAGUER Cécile	Trois Mares
LECONSTANT Nicolas	Bassin Bleu
LISADOR Elodie	Raymond Vergès
MANTION Pauline	Alsace Corré
MARIQUIVOI Désia	Leconte de Lisle
PIERRE Joakim	Bras-Panon
YEN PON May Leen	Marthe Robin



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr